



Konkurse - Faillites - Fallimenti

VD

1. Débitrice: **Les Trois Ouvrées SA**, chemin de la Duchesne, 1806 St-Légier-La Chiésaz
2. Date du prononcé de dissolution: 28.03.2014
3. Suspension de faillite: 13.06.2014
4. Echéance selon art. 230 al. 2 LP: 30.06.2014
5. Avance de frais: CHF 4'000.00

Indication: La faillite sera clôturée si, dans le délai susmentionné, les créanciers n'en requièrent pas la liquidation et ne fournissent pas la sûreté exigée pour les frais qui ne seront pas couverts par la masse. La réclamation ultérieure d'avances supplémentaires est réservée.

6. **Remarques:** Par décision du président du Tribunal de l'arrondissement de l'Est vaudois du 28 mars 2014, la société a été déclarée dissoute conformément aux articles 154 ORC et 731 b CO; sa liquidation a été ordonnée selon les dispositions applicables à la faillite.

But : tous mandats fiduciaires, d'administration, de gérance, d'assurances, d'agences de voyage; achat, construction, exploitation, mise en valeur, vente d'immeubles et de droits immobiliers et toutes opérations immobilières, mobilières, financières et commerciales s'y rapportant ainsi que toute participations financières (pour but complet cf statuts).

Office des faillites de l'Est vaudois
1800 Vevey

01558415

